

51050 - Autres actions éducatives et de formation

**Proposition d'attribution d'une subvention, pour l'année 2019, à l'association Alter Alsace Energies pour l'accompagnement de sa démarche au sein des collèges en lien avec le dispositif Cube's**

CP/2019/381

**Service chef de file :**

J - Mission éducation, sport, jeunesse

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'association Alter Alsace Energies pour l'année 2019 afin d'accompagner des collèges dans leur démarche d'acquisition de bonnes pratiques liées à l'usage de l'énergie et de l'eau.

**CONTEXTE : L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLEGES VERS LA SOBRIETE ENERGETIQUE**

Par délibération n° CG/2008/70 du 27 octobre 2008, le Conseil Général a créé un "Bonus énergie des collèges", qui sera à présent reconduit en lien avec le dispositif Cube's.

Le concours Cube's est un concours organisé par l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Il se déroule sur 5 ans : une année de concours à laquelle succèdent 4 années de suivi. Il s'agit d'un projet national soutenu par le rectorat et placé sous le haut patronage des Ministres de l'Ecologie et de l'Education Nationale.

Son objectif est de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment. Pour cela, les actions portent sur les pratiques des usagers du bâtiment (notamment via des démarches de sensibilisation) et les méthodes de gestion et de maintenance des équipements, actions qui peuvent également permettre une amélioration du confort des usagers. Le challenge sur un an permet d'amorcer la démarche d'économies d'énergie et de mettre en place des bonnes pratiques qui s'inscriront dans la durée sur les années suivantes. Il se déroule dans un climat de convivialité au sein de l'établissement entre les différents membres du personnel et les élèves, ainsi qu'entre les établissements via 5 réunions de réseau, une formation pour tous les candidats et une application numérique (Energic).

Par délibération n° CD/2017/007 du 20 mars 2017, le Conseil Départemental a adopté le Plan Actions Educatives Et Collèges pour la période 2017-2020 réaffirmant ainsi la poursuite de son engagement en matière d'action éducative.

Par délibération n° CD/2019/004 du 4 avril 2019, le Conseil Départemental a voté le plan d'actions en vue du déploiement de la stratégie départementale en faveur de la transition énergétique et écologique, dont l'action 25 vise à former les collégiens à la sobriété

énergétique et à impliquer les usagers des collèges dans les démarches de réduction des dépenses énergétiques.

## **LES ACTIONS D'ALTER ALSACE ENERGIES AU SEIN DES COLLEGES**

L'association Alter Alsace Energies, créée en 1980, travaille à la sensibilisation du public à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la promotion des énergies renouvelables. Une partie de ses missions consiste à intervenir dans des établissements scolaires.

Elle a ainsi mené, depuis 2008, plusieurs projets au sein des collèges avec l'objectif de sensibiliser tous leurs usagers : agents techniques, agents administratifs, élèves et équipes éducatives, aux enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, y compris sur les questions des travaux entrepris sur le bâti.

Le choix des collèges s'opère de manière concertée entre l'association et le Département.

L'association a choisi d'utiliser comme support privilégié à ses interventions l'atelier « Quartier 21 », imaginé et réalisé par Le Vaisseau. Cet outil pédagogique traite des thèmes de la transition énergétique et des « éco-quartiers » ; il s'adresse particulièrement aux collégiens et a été adapté à l'itinérance pour être utilisé par l'association directement dans les établissements.

Ainsi, au cours de l'année 2018-2019, l'association est intervenue dans 6 collèges.

Au collège de la Broque, 4 classes de 4<sup>ème</sup> ont été sensibilisées selon le déroulement suivant : une séance à l'observatoire de l'énergie, une séance sur les enjeux liés à la consommation d'énergie, une séance basée sur les solutions par le biais des notions de sobriété et d'efficacité et la découverte de l'écoquartier de Fribourg.

Au collège de Wissembourg, 7 classes ont été sensibilisées. 5 classes de 3<sup>ème</sup>, soit environ 100 élèves, ont participé à ce dispositif avec, à chaque fois : 1h d'ateliers « problèmes » suivie d'1h d'ateliers « solutions » ; 1 classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA a travaillé sur les enjeux de l'alimentation et 1 classe de 3<sup>ème</sup> SEGPA a conçu un projet autour de la préparation de plats en utilisant des circuits courts, avec des produits locaux et de saison. Les séances ont pour but de mettre en place des connaissances et d'accompagner les élèves à retransmettre ces connaissances aux autres élèves.

Au collège de Woerth, 2 classes de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié du dispositif, avec une séance à l'observatoire de l'énergie, avec un temps sur les enjeux liés à la consommation d'énergie, et un créneau sur le scénario Négawatt et les perspectives pour la rénovation du collège.

Au collège Maréchal Foch à Strasbourg, 4 classes de 4<sup>ème</sup> ont travaillé sur la question de leur rapport à l'énergie.

Au collège Nelson Mandela à Illkirch, l'association a proposé deux interventions auprès d'une vingtaine d'enseignants, d'élèves de SEGPA et ULIS, ainsi que d'élèves élus au Conseil de la vie collégienne (CVC), avec l'objectif de les rendre autonomes dans la sensibilisation de leurs pairs.

Au collège d'Heiligenstein, le travail de sensibilisation a porté sur 3 classes de 6<sup>ème</sup>, soit 90 élèves. Alter Alsace Energies a également participé à la journée citoyenne sur le développement durable du 25/06/2019 : 120 élèves ont ainsi pu suivre deux ateliers sur les enjeux de l'énergie et la cuisson solaire.

## **L'OBJET DE LA SUBVENTION**

Plusieurs initiatives sont d'ores et déjà proposées pour l'année à venir :

- au collège Nelson Mandela à Illkirch, le projet sera développé par les délégués du Conseil de la Vie Collégienne, en les rendant autonomes sur l'animation de la sensibilisation de leurs pairs,
- au collège les Cigognes de Gerstheim : Alter Alsace Energies a prévu de participer à la journée citoyenne de l'établissement du 24/09/2019,
- intégration de la démarche Cube's en partenariat avec l'IFPEB et le CEREMA, permettant ainsi d'accompagner individuellement un plus grand nombre d'établissements.

A ce stade, les collèges candidats à la démarche Cube's pour l'année 2019-2020 sont au nombre de 7 : Jacques Twinger et Stockfeld de Strasbourg, Les Sources de Saverne, La Pierre Polie de Vendenheim, Pierre Claude de Sarre-Union, Albert Camus de Soufflenheim et Léonard de Vinci de Marmoutier.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Alter Alsace Energies pour des actions d'accompagnement dans l'acquisition de bonnes pratiques liées à l'usage de l'énergie et de l'eau au sein des collèges en cohérence avec la démarche Cube's engagée pour 2019-2020.

La Commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Éducation réunie le 16 septembre 2019 a émis un avis favorable à ces propositions.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
34014	65-6574-28	43 000,00 €	30 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Alter Alsace Energies au titre de l'année 2019 pour l'accompagnement des collèges dans l'acquisition de bonnes pratiques liées à l'usage de l'énergie et de l'eau.*

Strasbourg, le 20/09/19  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY